

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Le rendez-vous du patrimoine

Frédérique Perrotin

Covid-19 : des risques de blanchiment de fraude fiscale majorés dans le secteur de l'immobilier

DOCTRINE

Page 8

■ Droits européen et de l'UE

Florence Chaltiel

La plate-forme Airbnb devant la Cour de justice de l'Union européenne : l'instrument prend le pas sur la matière

CULTURE

Page 23

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Dans les îles orientales : Lemnos

ACTUALITÉ

Le rendez-vous du patrimoine

Covid-19 : des risques de blanchiment de fraude fiscale majorés dans le secteur de l'immobilier ^{155p2}

Frédérique PERROTIN

Les professionnels de l'immobilier sont tenus de prendre part à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Le point sur leurs obligations et sur les risques spécifiques du secteur, lesquels sont amplifiés par la crise sanitaire.

Le secteur de l'immobilier constitue un des vecteurs de prédilection de l'évasion fiscale et de blanchiment de capitaux. La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT) constitue donc un enjeu majeur pour les professionnels concernés. Dès 2006, l'OCDE procède à une enquête auprès de 18 États membres afin de prendre la mesure du phénomène et fournir des indications pratiques aux administrations fiscales soucieuses de mettre en œuvre ou d'améliorer leurs stratégies de lutte contre cet état de fait. Cette enquête, qui a donné lieu à la publication d'un rapport d'étape en 2009 (OCDE, *Rapport sur les risques de fraude fiscale et de blanchiment de capitaux dans le secteur de l'immobilier*) vient confirmer que si presque aucun État n'est à même de chiffrer l'ampleur du phénomène, l'immobilier est un des principaux secteurs de l'économie utilisés pour

faire transiter clandestinement des capitaux. Des 18 États interrogés, seule l'Australie a été à même de proposer un chiffre, évaluant à 70 millions d'euros, le montant de la fraude au sein du secteur.

■ Des transferts de capitaux clandestins

La manipulation de prix, à la hausse, comme à la baisse, les non-déclarations de revenus et ou de transactions, et le recours à des propriétaires apparents ou de fausses identités, à des sociétés ou à des fiducies afin de dissimuler l'identité des propriétaires effectifs constitue les trois schémas les plus couramment utilisés. Dix ans après, ce constat reste inchangé et ces méthodes de transfert de capitaux illicites prennent une ampleur singulière dans le secteur de l'immobilier de luxe.

Suite en p. 3

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense

1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

Accueil client
annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34